

Des prêts courts pour accélérer les projets de la transition énergétique

Eiffel Investment Group lève un fonds inédit, consacré à l'octroi de prêts relais aux sponsors, en attente des crédits bancaires à long terme.

PAR FRÉDÉRIQUE GARROUSTE

Avec un premier *closing* récent de 100 millions d'euros et un bouclage déjà en vue de 200 millions, le fonds Eiffel Energy Transition (EET) prévoit d'être investi rapidement. A la clé de ce rythme soutenu, l'intérêt que suscite ce véhicule de prêts à court terme destinés à des projets dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie. Un fonds de nature inédite qui recueille l'adhésion tant des investisseurs – dont la Banque européenne d'investissement (BEI), à hauteur de 40 millions d'euros – que des entreprises à l'origine des projets. « *Les financiers d'Eiffel IG savent se mettre dans la tête des industriels* », se réjouit Eric Scotto, dirigeant d'Akuo Energy, premier producteur français d'énergie renouvelable. De fait, le fonds va se focaliser sur les projets de la filière transition énergétique, un thème prioritaire d'investissement pour Eiffel IG qui compte 1 milliard d'euros sous gestion. « *Les coûts de l'énergie solaire ont été divisés par dix en dix ans, ceux du stockage de l'énergie par trois en cinq ans, une révolution est en vue dans les modes de production et de consommation de l'électricité et cela débouche sur de nouveaux 'business models'. Nous voulons apporter une réponse adaptée à cet environnement* », expose Pierre-Antoine Machelon, gérant du fonds.

Pour coller au besoin particulier de la filière, la société de gestion n'hésite pas à s'écarter des schémas classiques du financement de projets. Elle se propose d'intervenir via des prêts relais, à la fin du développement des projets, avant que les financements bancaires de long terme soient mis en place. Un espace laissé vide jusqu'ici par les montages classiques, alors même que le secteur de la production d'énergies renou-

velables et de l'efficacité énergétique est particulièrement capitalistique. « *Les coûts de fin de développement peuvent se monter à plusieurs millions et le délai, avant que la commande soit définitive et le financement bouclé avec*

les fonds d'EET vont financer une société active dans la réduction de la consommation d'énergie, dont les projets ne dépassent souvent pas le demi-million d'euros si bien qu'il lui faut attendre d'en monter plusieurs pour obtenir un financement des banques.

Analyse pointue

La capacité de l'équipe d'EET à procéder à une analyse rapide et critique sur l'état d'avancement du projet est clé et, de fait, la société de gestion dispose d'une bonne connaissance du secteur. « *Nous avons mis en place le fonds EET à partir de notre expérience dans des financements d'entreprises lançant des projets sur ce thème porteur de la transition énergétique*, explique Pierre-Antoine Machelon. *Notre connaissance des développeurs est donc essentielle dans l'évaluation des risques du fonds. Comme nous financerons plusieurs projets d'un même développeur – dans la limite d'un encours maximum de 20 % du fonds –, nous serons d'autant mieux en mesure d'apporter rapidement des financements.* »

La maturité courte des engagements, sur quelques mois, joue aussi en faveur de cette nouvelle approche des risques. La flexibilité est privilégiée, avec des critères de « *loans to value* » (ratio crédits sur actifs financés) variables, de 50 % à 80 % selon les cas. Par ailleurs, le financement se fondera sur une analyse technique et sur un nantissement des actions du projet, sans recours, le plus souvent, sur les développeurs. De quoi laisser à ceux-ci, qui apportent 20 % de capital, toute possibilité de se porter sur d'autres projets tout en gardant à leur bilan ceux déjà montés, sans avoir besoin de les vendre pour libérer du cash. D'une durée de dix ans, le fonds prévoit de servir un rendement d'environ 5 %. ■



Aider les développeurs à déployer plus vite leurs investissements.

les banques, peut s'étirer sur plusieurs mois, d'autant que le financement par EET servira à nous laisser le temps de négocier au mieux avec les banques, indique Olivier Leruste, responsable des financements de projets chez Akuo Energy. *Il couvrira divers frais, comme ceux d'audit, d'études géophysiques ou des acomptes de précommandes, des honoraires d'experts.* »

A ce stade, les tarifs des co-contractants sont sécurisés et le risque pris par EET est surtout celui du retard que peut prendre le projet, notamment du fait du développeur qui ne mènerait pas son projet jusqu'au bout. Justement, son intervention va permettre d'accélérer les opérations. « *Le calendrier industriel exige souvent de faire démarrer la construction rapidement si nous voulons sécuriser les délais qui nous sont impartis : l'intervention du fonds d'Eiffel va nous permettre d'engager les dépenses d'ingénierie et de passer certaines précommandes avant le déblocage des fonds par les banques* », illustre Olivier Leruste. Autre exemple,

L'ADEME
(Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) est en train d'instruire une participation de l'Etat français dans le fonds.